

Nous recherchons

- ◊ un terrain d'une superficie permettant de construire un immeuble d'une quinzaine de logements
- ◊ un terrain proche des infrastructures publiques
- ◊ un terrain accessible en transports en commun

Nous apportons

- ◊ un dynamisme dans la vie de quartier
- ◊ **un souhait d'améliorer la qualité de vie de la collectivité**
- ◊ des nouveaux contribuables désireux de s'investir dans les projets locaux

Contacts

Vous voulez prendre part à notre projet en mettant un terrain à notre disposition ?

Vous êtes intéressés par la coopérative ?

Vous avez d'autres questions ?

Contactez-nous !

Nous sommes à votre disposition pour venir directement vous parler de notre projet.

www.polygones.ch

Coopérative Polygones
c/o Fanny Léchenne
Présidente
15 Rue des Bossons
1213 Onex

La coopérative Polygones, créée le 29 avril 2008, est membre du Groupement des Coopératives d'Habitations Genevoises.

Polygones une coopérative
d'habitation
participative



Coopérative d'habitation ?

Une coopérative d'habitation est une forme d'habitat intermédiaire entre la location et la propriété.

C'est une société sans but lucratif visant à favoriser les intérêts de ses membres. Elle est organisée démocratiquement. Chaque coopérateur dispose d'une voix en assemblée générale. L'Assemblée Générale est l'organe de décision de la coopérative.

Les membres ne sont pas propriétaires individuellement des logements. C'est la coopérative qui est propriétaire de l'habitation et loue les logements à ses membres. Les logements ne peuvent être vendus ou achetés dans un but spéculatif.

La coopérative devient propriétaire des bâtiments qu'elle aura financé avec 5 à 10% de fonds propres, provenant des parts sociales. La coopérative peut être propriétaire du terrain ou au bénéfice d'un droit de superficie.

Devenir membre de la coopérative implique de s'acquitter de parts sociales, dont le montant est déterminé par le nombre de pièces de l'appartement souhaité. Les parts sociales sont restituées quand le membre quitte la coopérative.

Habitat participatif ?

La coopérative Polygones a défini des valeurs communes explicitées dans une charte éthique. Chaque membre de la coopérative doit adhérer à celle-ci.

Ce sont les membres qui participent activement à l'élaboration des logements et à la vie de l'habitation.

Vivre en coopérative participative privilégie les comportements proactifs et responsables au sein de l'habitation et du quartier.



illustration : Christophe Berthoud

Nos objectifs

Le projet s'inscrit dans le concept de développement durable, selon trois axes :

Social

Les habitants favorisent la convivialité et les échanges en choisissant une architecture qui le permet. Ils encouragent la mixité sociale et l'ouverture sur la vie de quartier.

Environnemental

La construction et l'aménagement du bâtiment répondront aux normes Minergie les plus exigeantes. L'emplacement du terrain permettra la mobilité douce. L'utilisation du terrain prendra en compte la biodiversité locale.

Economique

La coopérative, qui appartient à ses membres, ne fait pas de bénéfices. Elle vise à construire des logements à prix abordables et stables.

Les loyers servent strictement à couvrir les coûts et ne sont pas influencés par le marché spéculatif.

Le fonctionnement économique de la coopérative doit assurer sa seule pérennité.